

Le Comité des garant·es

Le Comité des garant·es est composé de six personnalités externes indépendantes. Ils et elle sont spécialistes de la participation citoyenne, de la mobilité, de l'aménagement ou de la déontologie. Ils accompagneront les membres de la Convention Citoyenne dans leur mission. Ils veilleront à la qualité et la transparence du processus participatif pour faire de la Convention citoyenne un espace de dialogue respectueux et productif.



Loïc Blondiaux

Il est le garant désigné par la **Commission Nationale du débat public**, sollicitée par l'Eurométropole de Strasbourg dans le cadre de cette Convention citoyenne.

Expert de la participation citoyenne, professeur de science politique à Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, il est également chercheur au Centre Européen de Sociologie et de Science Politique (CESSP) et au Centre de Recherche Politique de la Sorbonne (CRPS).

Il est le co-fondateur de l'Institut de la concertation et de la Participation Citoyenne, un espace de débat et de réflexion indépendant sur la démocratie participative, ainsi que du Groupement d'intérêt scientifique Démocratie et Participation.

Il est également directeur de publication de *Participations. Revue de sciences sociales sur la démocratie et la citoyenneté*.



Thierry Coquil

Il est Inspecteur Général de l'Environnement et du développement durable au sein de la Section habitat, aménagement et cohésion sociale.



Philippe Chavot

Il est maître de conférences en Sciences de l'information et de la Communication à l'Université de Strasbourg et est le responsable du master « Médiation et communication scientifique ».

Il est également chercheur au Laboratoire inter-universitaire des sciences de l'éducation et de la communication (LISEC).

Il a travaillé sur les dispositifs participatifs (débat publics, enquêtes publiques) en lien avec des controverses publiques et sociotechniques (nucléaire, géothermie etc.).



Bénédicte Apouey

Elle est chercheuse en économie et sciences sociales au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et professeure à Paris School of Economics. Elle a dispensée des cours dans plusieurs universités et a participé à des missions d'expertise. et chargée d'enseignement à Sciences Po Paris.

Elle travaille plus largement sur les politiques publiques et fut l'une des chercheuse-observatrices de la Convention citoyenne pour le climat.



Arnaud Zimmermann

Il est Inspecteur Général de l'Environnement et du développement durable (IGEDD).

L'Inspection générale de l'Environnement et du développement durable est un service d'inspection sous l'autorité du ministre chargé de l'environnement. Elle porte des missions de prospective, de conception, de suivi, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques publiques liées à l'environnement, climat, aménagement, urbanisme etc. Les travaux des membres du conseil sont fondés sur l'impartialité, la responsabilité et l'indépendance.



Louis de Fournoux

Il est maître de conférence en droit public à l'Université de Strasbourg.

Il est également membre de l'Institut de recherches Carré de Malberg.

Ses recherches portent sur le droit administratif, la déontologie, ou encore le contentieux administratif.